

Redevance : suppression confirmée cette année, mais sans aucune visibilité pour l'avenir

La réélection d'Emmanuel Macron conduira au début de l'été à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public inscrite à son programme. Maintes fois envisagée depuis la fin des années 2000, la réforme de la redevance audiovisuelle - notamment l'élargissement de son assiette - n'aura jamais été menée à bien. Sa disparition est aujourd'hui justifiée par la volonté de « *protéger le pouvoir d'achat des Français* » autant que par la nécessité de prendre en compte la suppression de la taxe d'habitation à laquelle elle est adossée. Les professionnels et les partis de gauche, craignent qu'elle aboutisse à une réduction des moyens de l'audiovisuel public, déjà amputés de 190 millions d'euros depuis 2018 . Aucune indication n'a en tout cas été communiquée sur les modalités futures de financement du service public, ni sur l'impact économique possible de la mesure sur le secteur de la production audiovisuelle.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter